

Le combat d'une famille hallennoise pour leur fille autiste

À Hallennes, Laurence Hallosserie est en procès contre la CDES (commission départementale de l'éducation spéciale) qui attribue des allocations aux parents d'enfants handicapés. Sa fille Victoire, qui est autiste, est suivie dans un centre spécialisé de Villeneuve-d'Ascq, mais non agréé par la DDASS, et donc menacé de fermeture.

PAR C. COUILLEZ - BROUET
lambersart@lavoixdunord.fr

Février 2006. Après huit mois d'attente, Laurence Hallosserie, vient d'obtenir une audience devant la CDES. La maman de la petite Victoire, autiste, réclame d'avantage de soutien financier. « On a été reçus comme des chiens, pire qu'un tribunal » se souvient l'hallennoise.

Laurence connaît le barème de l'AEEH (allocation d'éducation de l'enfant handicapé) et sait à quoi elle peut prétendre. Actuellement, la famille de la petite Victoire touche 642,19 € par mois, bénéficie d'une carte de stationnement et la reconnaissance d'invalidité de sa fille à 80 %. Mais, pour Laurence Hallosserie, qui a dû arrêter de travailler

pour s'occuper de Victoire, les dépenses liées à son handicap sont deux fois plus élevées. C'est pourquoi elle intente un procès à la CDES avec deux autres familles aussi insatisfaites du montant des aides accordées.

De plus, Laurence est persuadée qu'elle pourrait toucher plus d'aides si sa fille fréquentait un centre agréé par la DDASS.

Depuis octobre, Victoire est en effet placée au centre Camus de Villeneuve d'Ascq, ouvert en octo-

« J'ai connu l'enfer sur terre. Maintenant, Victoire est heureuse. Il y a une vie avant et après l'ABA. »

bre : « le seul en France à proposer le traitement ABA » (sigle anglais qui signifie analyse appliquée du comportement). Apparu aux États-Unis il y a plus de 30 ans et reconnu notamment en Angleterre et en Espagne, cette méthode est basée sur l'analyse expérimentale du comportement et ne considère pas l'autisme et d'autres troubles envahissants du développement comme des

maladies psychiatriques. Les résultats sont spectaculaires, mais l'ABA attise la polémique, considéré parfois comme du « dressage intensif ». Quant au ministère de tutelle, il cherche une modalité d'évaluation avant de se prononcer.

Le centre de Villeneuve d'Ascq n'est pas agréé par la DDAS qui a diligenté une enquête. Il risque de fermer. C'est pourtant la seule alternative à la pédo-psychiatrie ou à « quelques heures par semaine en structure spécialisée », estime la maman de Victoire, qui est entièrement satisfaite de l'évolution de l'état de santé de sa fille depuis qu'elle fréquente ce centre.

« J'ai connu l'enfer sur terre. Victoire s'auto-mutilait. Maintenant elle est heureuse, elle parle et ira à l'école en septembre, accompagnée par des tuteurs du centre Camus. Il y a une vie avant et après l'ABA. »

L'association Pas à Pas, parrainée par Francis Perrin (voir ci-dessous) agit pour que le centre ABA soit reconnu. Le docteur Vinca Rivière, à l'origine de cette association et de l'application du traitement en France, forme à Lille 3 des étudiants au sein du seul master d'analyse de comportement du pays. ■

► Colloque sur l'ABA le 23 juin, Université Lille 3. Pas à Pas 06 66 24 04 33



Stimulée en permanence, Victoire, 5 ans progresse très vite.